

Soutien technique des lacs

Programme Bleu Laurentides
Municipalité d'Amherst

Rapport d'activités par Arnaud Holleville, agent de liaison
Été 2008

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1 Municipalité d'Amherst	2
2 Biographie de l'agent de liaison <i>Bleu Laurentides</i>	3
3 Objectif général.....	4
4 Objectifs spécifiques	4
5 Bilan des activités	6
5.1 Objectif 1	6
5.1.1 Visites terrains chez les riverains.....	7
5.1.2 Participation aux assemblées générales d'associations de lacs	9
5.1.3 Rédaction d'articles d'informations.....	11
5.1.4 Rédaction d'un plan d'achat d'arbustes par la municipalité	11
5.1.5 Rencontre avec les responsables d'associations de lacs.	11
5.2 Objectif 2.....	12
5.2.1 Envoi d'une invitation à créer une nouvelle association	12
5.2.2 Communication entre les différents acteurs au lac de la Mine	13
5.3 Objectif 3.....	13
5.3.1 Élaboration du carnet de santé du lac informatisé.....	14
5.3.2 Mise en place de documents sur le site internet de la municipalité	15
5.4 Objectif 4.....	15
5.5 Objectif 5.....	16
5.6 Objectif 6.....	17
5.6.1 Distribution d'arbres gratuits	17
5.6.2 Épluchette de blé d'Inde	18
5.7 Objectif 7.....	18
6 Tableau des résultats.....	20
7 Recommandations pour la municipalité.....	23
8 Recommandation pour l'agent(e) de liaison de l'été 2009	24
9 Conclusion.....	25
Annexe 1	26
Annexe 2	28

INTRODUCTION

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse.

Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à d'énormes pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables chez les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau infesté de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immeubles situés autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé de leur (s) lac (s).

Bleu Laurentides est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides* qui vise à susciter un changement de comportement significatif chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

Bleu Laurentides se divise en deux volets :

- 1) Participer au programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire des lacs des Laurentides.
- 2) Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

1 MUNICIPALITÉ D'AMHERST

Faisant partie de la MRC des Laurentides, la municipalité d'Amherst est située à quelques kilomètres du Mont-Tremblant. Elle possède plus de 70 lacs sur son territoire qui font le plaisir de milliers de villégiateurs. La rivière Maskinongé est une autre richesse qui relie le village de Vendée et de St-Rémi.



À ce jour, 10 associations de lacs dynamiques, regroupées sous la *Fédération des associations de lacs de la municipalité d'Amherst (FALMA)*, contribuent à conserver un bon état de santé des principaux cours d'eau. Elles travaillent de concert avec la municipalité d'Amherst pour réaliser certains projets comme leur participation au *Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs)* et le projet de reboisement volontaire des rives.

2 BIOGRAPHIE DE L'AGENT DE LIAISON BLEU LAURENTIDES

Titulaire d'un baccalauréat en Biologie, concentration l'écologie de l'Université de Sherbrooke, M. Holleville terminera sa maîtrise en environnement en avril 2009. Après avoir suivi des cours sur la gestion de l'eau, sur les ressources forestières ainsi que sur le droit de l'environnement, il est outillé afin de développer des connaissances plus approfondies dans la gestion par bassin versant des lacs de la région des Laurentides.

Durant les dernières années, il a travaillé, entre autres, sur un projet de caractérisation de l'habitat de la tortue musquée, susceptible d'être désignée espèce menacée ou vulnérable. Il a aussi travaillé comme démonstrateur dans quelques cours au baccalauréat en Biologie, particulièrement pour deux cours d'écologie aquatique. De plus, en se proposant comme observateur au comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF) pour la maîtrise en Environnement de l'Université de Sherbrooke, il a pu acquérir de l'expérience sur la gestion de projet en environnement.

Adeptes de canot et de pêche, il est, depuis plusieurs années, sensibilisé à la pression anthropique exercée sur les cours d'eau du Québec. Arnaud veut donc faire sa part pour que la gestion de cette ressource soit faite sans l'hypothéquer pour les générations à venir.



3 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général de ce programme est de fournir une ressource technique dont le mandat est de concerter la municipalité et des représentants de différentes associations de lacs afin d'identifier les problématiques et priorités, à la fois de la municipalité et des associations, de faire un plan d'action avec eux, qui reflète ces priorités, et de procéder à la réalisation de ce plan d'action au cours de l'été 2008. Ainsi, le service de soutien technique 2008 fournit pendant 16 semaines (approximativement du 20 mai au 6 septembre 2008) une ressource technique, dont le mandat consiste à valider et mettre en œuvre un plan d'action concerté entre la municipalité d'Amherst et les associations de lacs participantes.

4 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Suite à une rencontre entre les représentants municipaux, les représentants d'associations de lacs et le CRE Laurentides, le 20 mai 2008, le présent cadre de plan d'action fut élaboré par le CRE Laurentides et déposé aux répondants du projet. Il intègre les préoccupations et les besoins exposés par la municipalité en planifiant des activités précises pour répondre aux priorités ciblées. Ce cadre d'action a fait l'objet d'une validation auprès des associations de lacs participantes et s'est ajusté en fonction de la réalité sur le terrain en consultant conjointement les responsables de projet (municipalité, associations et CRE Laurentides). Des objectifs spécifiques ont découlé de ce plan d'action et ont été réalisés durant l'été.

Ce rapport est divisé en deux sections. La première section contient un bilan de l'été et vise à évaluer l'atteinte des objectifs du plan d'action, à l'aide des actions posées et des documents produits en rapport avec chaque objectif. La liste des documents produits et une copie de ceux-ci sont en annexe de ce rapport. La seconde section présente mes recommandations quant aux orientations de la municipalité.

Voici les objectifs spécifiques pour l'été 2008 :

Objectifs spécifiques
1. Sensibiliser les riverains de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines.
2. Favoriser la communication entre les riverains de certains lacs de la municipalité d'Amherst afin de promouvoir la création de nouvelles associations de lacs principalement au lac de la Mine et au lac Rémi.
3. Favoriser la communication entre les associations de lacs et la FALMA pour valoriser l'échange d'information.
4. Caractériser certains secteurs sensibles des lacs Chevreuil et Rognon avec l'aide des riverains. Cette activité permettra d'utiliser les protocoles de caractérisation vulgarisés élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), et de former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.
5. Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.
6. Sensibiliser les riverains des lacs de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines.
7. Effectuer un suivi du projet pilote de la MRC des Laurentides sur la gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics.

5 BILAN DES ACTIVITÉS

5.1 OBJECTIF 1

Sensibiliser les riverains de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines.

Quelques activités étaient proposées dans le plan d'action afin d'atteindre cet objectif :

- a. Faire des visites personnalisées des riverains afin de répondre à leurs interrogations d'ordre environnemental (l'eutrophisation des lacs, présence de cyanobactéries) et les informer des mesures possibles à prendre pour améliorer la qualité de leurs rives dans le but de minimiser les apports d'éléments fertilisants et l'envasement des lacs. Informer les riverains des impacts négatifs sur les milieux lacustres engendrés par les installations septiques défectueuses.
- b. Réaliser des séances d'information et des ateliers de formation portant sur les saines pratiques autour des lacs avec les différentes associations de lacs de la municipalité et auprès des citoyens de la municipalité.
- c. Distribution de dépliants, par exemple « Bande riveraine au travail! »
- d. Écrire ou publier des articles de sensibilisation.
- e. Participer aux assemblées générales annuelles de neuf associations de lacs.

La sensibilisation effectuée à l'été 2008 comprend des visites terrains chez les riverains, la participation aux assemblées générales annuelles d'associations de lacs et la rédaction d'articles d'informations ainsi que d'un plan d'achat d'arbustes par la municipalité, pour une distribution à l'été 2009. De plus, il y a eu des rencontres avec certains présidents d'associations de lacs.

5.1.1 Visites terrains chez les riverains

Le 30 et 31 mai, il y a eu une distribution d'arbres gratuits au centre communautaire de Vendée. Les riverains étaient invités à donner leurs coordonnées pour que je puisse prendre rendez-vous avec eux durant l'été. Environ une cinquantaine de personnes ont été visitées dans la région de Vendée. Par la suite, je me suis basé sur la caractérisation des rives du lac Cameron (Biofilia, 2005) et sur le travail de l'agente de liaison de l'été 2007, pour cibler les riverains qui avaient les rives les plus dégradées et qui n'avaient pas encore été sensibilisés. Une quinzaine de visites ont été effectuées de cette façon. Il ne faut pas oublier que lors des assemblées générales d'associations, une invitation était lancée pour prendre rendez-vous avec moi afin de discuter des améliorations possibles sur leur rive. Une autre vingtaine de personnes peuvent être ajoutées au bilan final des visites, ce qui représente un grand total d'une centaine de visites effectuées pour l'été 2008.

Lors de chacune de mes visites terrains, la bande riveraine a été évaluée. Il faut faire attention avec les données recueillies. La plupart des riverains visités étaient déjà sensibilisés au départ. Il y a plus de chance que leurs rives soient moins dégradées que la moyenne du lac. Certaines interventions auprès des riverains ont été faites par téléphone. J'estime ce nombre à une quinzaine d'individus qui voulaient uniquement connaître en quoi consistait le nouveau règlement sur la protection des bandes riveraines afin de pouvoir s'y conformer.

Fiche d'évaluation de votre bande riveraine

> Avez-vous des végétaux sur un minimum de 10 mètres (de la ligne des hautes eaux)?

☺ ☹ ☠

> Si oui, y a-t-il présence des 3 types de végétaux?

Arbres ☺ ☹ ☠

Arbustes ☺ ☹ ☠

Herbacées ☺ ☹ ☠

> Les espèces indigènes sont-elles représentées?

☺ ☹ ☠

> Votre littoral est-il d'aspect naturel?

☺ ☹ ☠

> Votre ouverture sur le lac (fenêtre verte) est-elle limitée à 5 mètres?

☺ ☹ ☠

> Suggestions de l'agent de liaison :

Les visites terrains sont un moyen de sensibiliser les riverains sur tous les aspects de la santé du lac. Différents sujets ont été abordés avec eux :

- 1) Le règlement de la MRC des Laurentides sur la revégétalisation
- 2) Les sources de pollutions du lac et l'eutrophisation (phosphore, sédiments, érosion)

- 3) Les résultats des rapports du Réseau de Surveillance Volontaire des lacs (RSV-lacs) du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)
- 4) Les installations septiques
- 5) Les barrages de castors
- 6) La coupe d'arbres par les castors sur des propriétés privées
- 7) L'habitat des poissons
- 8) La puissance des embarcations à moteurs



Les sujets ont été placés en ordre d'importance. Les deux premiers étaient systématiquement discutés avec le riverain. Suivant son degré de réceptivité, les autres sujets pouvaient prendre une place plus ou moins importante dans le dialogue. Chacune des recommandations effectuées aux riverains allait dans le sens d'une diminution de l'impact de l'humain sur son environnement afin de permettre un développement durable pour les générations futures.

Plusieurs dépliants étaient laissés aux riverains pour qu'ils aient tous les outils en main pour se conformer au futur règlement de la municipalité en ce qui a trait à la revégétalisation des rives :

- 1) « Bande riveraine au travail! » du CRE Laurentides
- 2) « Vivre au bord de l'eau! » de Pêches et Océans Canada
- 3) « L'environnement, une responsabilité collective », du CRE Laurentides
- 4) « La bande riveraine : le bouclier des lacs » du CRE Laurentides
- 5) « Jardiner, une assurance santé pour les lacs » du CRE Laurentides
- 6) Les affichettes « Bande riveraine au travail »

D'autres documents ont aussi été donnés aux riverains :

- A) « Étapes pour réussir une bonne plantation » du CRE Laurentides
- B) La liste des arbres, arbustes et plantes indigènes provenant du règlement de la MRC des Laurentides
- C) « Quelle est votre participation à la santé de votre lac » du CRE Laurentides
- D) La liste des pépinières de la région des Laurentides provenant du CRE Laurentides

5.1.2 Participation aux assemblées générales d'associations de lacs

Entre le 20 mai et le 25 août 2008, 6 assemblées générales annuelles d'associations de lacs ont eu lieu ainsi qu'une assemblée de la *Fédération des Associations de Lacs de la Municipalité d'Amherst (FALMA)*. Pour chacune d'elles, j'avais prévu un discours adapté à la



réalité des situations. Les sujets abordés ont été sensiblement les mêmes que lors de mes visites de terrains et une période de questions a été allouée pour les membres des associations de lacs. Voici la liste des assemblées générales annuelles d'associations auxquelles j'ai participé, le nombre de membres présents ainsi que les sujets discutés :

Association de lac	Date	Nb de personnes	Sujets discutés
Lac Rond	14 juin	20	Cyanobactéries, revégétalisation des rives, castors, nourriture au chevreuil, rapport physicochimique
Lac Rognon	21 juin	20	Revégétalisation des rives, carnet de santé, installations septiques, ensemencement
Lac Cameron	5 juillet	35	Revégétalisation des rives, myriophille à épi, état du lac Cameron
FALMA	12 juillet	10	Carnet de santé, distribution d'arbustes par la municipalité, caractérisation des rives
Lac de la Décharge	19 juillet	20	Accès au lac, installations septiques, ensemencement, quais
Lac de la Grange	26	20	Ensemencement, revégétalisation,

Lac de la Sucrierie	juillet 2 août	30	caractérisation des rives Revégétalisation des rives, installations septiques, distribution d'arbustes par la municipalité.
TOTAL		155	



De façon générale, les riverains étaient très préoccupés par la santé des lacs. Les questions étaient toujours nombreuses et, aux dires de plusieurs, les réponses étaient éclairantes. Plus de 150 personnes ont affiché un intérêt à comprendre les problèmes et les solutions de la conservation

des écosystèmes aquatiques dans leur municipalité. Les dépliants offerts ont été les mêmes que ceux mentionnés lors des visites terrains. En plus, il y a eu quelques individus intéressés à des dépliants traitant d'autres sujets :



- 1) Maison propre et jardin vert (Ville de Montréal)
- 2) Vos lacs et cours d'eau une richesse collective à préserver (ministère du Développement durable, Environnement et Parcs du Québec)
- 3) Impact des véhicules récréatifs motorisés sur la faune et les habitats aquatiques et riverains (ministère des Transports du Québec)
- 4) Traitement des plaintes à caractères environnemental (ministère du Développement durable, Environnement, Parcs du Québec)

5.1.3 Rédaction d'articles d'informations

J'ai rédigé ou corrigé cinq articles de sensibilisation, de vulgarisation ou d'information pour les journaux d'associations de lacs (3) et le site internet de la municipalité (2). Les sujets traités ont été la santé des lacs dans leur ensemble, la bande riveraine, le myriophylle à épi et une présentation de l'agent de liaison aux riverains. Pour finir, plusieurs courriels ont été envoyés pour répondre aux questions des associations de lac et des riverains.

5.1.4 Rédaction d'un plan d'achat d'arbustes par la municipalité

Après discussion avec l'inspecteur et le conseiller municipal, il est très rentable pour la municipalité et les associations d'acheter des arbustes en grande quantité et de les donner aux riverains pendant une fin de semaine de juin ou juillet 2009. Cela remplacera le programme de reboisement volontaire et permettra de sensibiliser davantage de gens. J'ai donc élaboré un plan d'achat de plants pour l'année prochaine. Il comprend différents trucs pour planter, des fiches signalétiques des arbustes ainsi que d'autres outils pratiques pour la revégétalisation des rives.

5.1.5 Rencontre avec les responsables d'associations de lacs.

Les responsables des associations des lacs Rond, de la Grange, de la Décharge, Rognon, de la Mine, de la Sucrierie et Cameron ont tous demandé à comprendre davantage les principes entourant la santé d'un lac. Ces discussions ont permis une meilleure compréhension des problèmes causés par les habitudes de certains riverains et les solutions qui peuvent être apportées. Je me déplaçais chez le responsable de l'association et dans la plupart des cas, une visite de certains secteurs des lacs était effectuée en bateau ou en canot.

Je crois avoir atteint cet objectif spécifique considérant le nombre important d'heures vouées aux activités durant mon mandat et la quantité de riverains rejoints. Les activités ont été diversifiées et ont été réalisées de façon à rejoindre un maximum de riverains.

5.2 OBJECTIF 2

Favoriser la communication entre les riverains de certains lacs de la municipalité d'Amherst afin de promouvoir la création de nouvelles associations de lacs principalement au lac de la Mine et au lac Rémi.

Voici la proposition du plan d'action pour l'été 2008 :

- Conférence sur les bienfaits d'une association (ou regroupement de lacs (CRE Laurentides) ;

Cet objectif s'est concentré sur la création d'une nouvelle association au lac de la Mine. Il y a eu, tout d'abord, une invitation de lancée afin de créer de nouvelles associations et par la suite j'ai amené les différents acteurs à se concerter.

5.2.1 Envoi d'une invitation à créer une nouvelle association

J'ai envoyé, dans le bulletin du maire de juin, une invitation à créer une nouvelle association de lac au lac Rémi et au lac de la Mine. Une personne s'est montrée intéressée au lac de la Mine, une autre au lac Rémi tandis que deux personnes ont donné leurs noms pour avoir de l'information et pour former une association pour la rivière Maskinongé. Seule une nouvelle association de lac a vu le jour au lac de la Mine le 24 août 2008. Les principaux responsables de ce succès sont M. Barter et M. Raymond, des riverains préoccupés par la santé de leur environnement.

5.2.2 Communication entre les différents acteurs au lac de la Mine

Une rencontre a eu lieu avec les responsables de l'association du lac de la Mine, l'organisme de bassin versant « Agir pour la Diable », l'inspecteur municipal et moi-même. Sur le terrain, nous avons identifié les différentes problématiques au lac de la Mine et à l'intérieur de son bassin versant. Il a surtout été question de l'apport en sédiments causé par une section de la



route ainsi que l'apport en phosphore du lac Bouchard, situé en amont du lac de la Mine. Pour l'instant, il est important de prendre des mesures de concentration de



phosphore à différents endroits sur le lac pour déterminer avec plus de certitude les causes de pollution. Donc, grâce au programme *Bleu Laurentides*, une concertation a été possible entre la municipalité, l'organisme « Agir pour la Diable » et l'association du lac de la Mine.

En terminant, l'objectif n'a été réalisé que partiellement, puisqu'il n'y a pas eu de formation d'association au lac Rémi. Cependant, la nouvelle association au lac de la Mine est une belle réussite.

5.3 OBJECTIF 3

Favoriser la communication entre les associations de lacs et la FALMA pour valoriser l'échange d'information.


La démarche proposée par le plan d'action se résume ainsi:

- Démarchage, promotion et diffusion auprès des riverains ;
- Réseautage, favoriser les relations avec les associations existantes ;
- Diffuser l'information aux riverains des études réalisées (étude du sous-bassin versant du lac Cameron et caractérisation des rives aux lacs Cameron et de la Sucrierie)

L'élaboration du carnet de santé du lac informatisé est un outil utile tant pour les riverains que pour la municipalité. Cela a demandé une collaboration étroite entre l'agent de liaison, la municipalité et les associations de lacs pour en arriver à l'intégrer au site internet de la municipalité.

5.3.1 Élaboration du carnet de santé du lac informatisé

Pour améliorer la communication entre les associations de lac de la municipalité d'Amherst et à l'intérieur d'elles, le carnet de santé des lacs me semble être un excellent outil. Il représente un répertoire de toute la documentation existante sur le lac ainsi que les coordonnées des responsables des associations de lacs. Ce document devrait se retrouver prochainement sur le site internet de la municipalité. Cela permettra donc aux associations de voir ce qui est fait ailleurs en plus de favoriser le rapprochement entre elles et l'échange d'information. En date du 1^{er} septembre, cinq associations de lacs ont rempli le carnet de santé partiellement ou dans sa totalité. Trois autres associations étaient très intéressées à le remplir, mais nos rencontres ont dû être annulées puisque les responsables ne pouvaient être présents au rendez-vous.

	A	B	C	D	E
1	Tableau 2.1 -Principales caractéristiques physiques du lac				
2					
3	Paramètre	Valeurs et unité de mesure du paramètre *	Année	Provenance des données	Commentaires
4	Superficie	40,10 (ha) 39 (ha) (1)	nov-07	Hémisphères	(1) Donnée inscrite à la BQMA. Elle diffère de celle obtenue par Hémisphères
5	Périmètre	4,57 (km)	nov-07	Hémisphères	
6	Longueur maximum	0,98 (km) 1,3 (km) (1)	nov-07	Hémisphères	
7	Largeur maximum	0,6 (km)	?	BQMA	
8	Altitude	253 Selon la carte 257	?	BQMA	La MDDEP Laurentides me souligne les données de la BQMA est différentes se celle de la carte
9	Profondeur maximale	6,3 (m) 9,0 (m) (1) & (2)	nov-07	Hémisphères	(2) Puisque que l'étude de Hémisphères a été mandatée par la Municipalité d'Amherst, seule celle-ci peut demander des modifications à la BQMA
10	Profondeur moyenne	3,4 (m)	nov-07	Hémisphères	
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19	* L'unité de mesure est essentiel! N'oubliez pas de l'inscrire dans la colonne				
20					
21					
22					
23					
24					
25					

5.3.2 Mise en place de documents sur le site internet de la municipalité

La municipalité est consciente de l'importance des plans d'eau et de leur santé. C'est pourquoi il est primordial que les citoyens d'Amherst puissent obtenir de l'information disponible sur leur lac. Le carnet de santé informatisé, les rapports du *Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs)* ainsi que différents documents sur l'état des rives ou du bassin versant de certains lacs ont été intégrés à la section « Environnement » du site Internet de la municipalité d'Amherst.

Bien qu'il y ait eu quelques difficultés au niveau du nombre d'association participante au projet, je crois avoir atteint cet objectif. Je n'ai eu aucun contact avec des riverains des lacs Windigo et Brochet. De plus, le temps a manqué pour rencontrer les associations des lacs Chevreuil, Rognon et Rond. C'est pourquoi j'ai été impossible de compléter cette activité. Malgré tout, j'ai de grandes espérances pour que ces associations produisent un carnet de santé l'été prochain puisque les gens rencontrés étaient très motivés.

5.4 OBJECTIF 4

Caractériser certains secteurs sensibles des lacs Chevreuil et Rognon avec l'aide des riverains.

Les activités présentées dans le plan d'action sont les suivantes :

- Caractériser (avec l'aide des riverains et des membres des associations de lacs), certains éléments du lac à l'aide de protocoles de caractérisation, par exemple le protocole de la bande riveraine et le protocole de planification des inventaires.
- Former les membres d'associations participantes pour qu'ils utilisent adéquatement la *Trousse des lacs* en tant qu'outil de suivi de la santé des lacs.

La caractérisation des lacs Chevreuil et Rognon avait été faite en 2007. Par contre, aucun rapport n'avait été effectué. Les membres des associations des lacs Rond et de la Grange étaient très motivés afin de procéder à une caractérisation de

leurs rives. Donc, chacun des lacs Chevreuil, Rognon, de la Grange et Rond ont été caractérisés d'après le protocole de caractérisation de la bande riveraine élaboré par le CRE Laurentides et le MDDEP. Les associations de lacs ont été rencontrées afin de leur expliquer comment le rapport de caractérisation devait être fait, ce qu'il devait contenir et comment analyser les données. Ces quatre rapports devraient être achevés à l'automne 2008.

Je considère avoir atteint cet objectif et même de l'avoir dépassé puisque d'autres associations de lacs ont été formées.

5.5 OBJECTIF 5

Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

Voici l'activité associée dans le plan d'action à cet objectif :

- Présenter le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs) du MDDEP. Les données du RSV-lacs complètent celles issues de la caractérisation communautaire.

La plupart des associations de lacs ont un membre qui recueille les données chaque été et qui les transmet au MDDEP. Ce membre connaît bien les directives à suivre. Par contre, il n'y avait pas d'association au lac de la Mine et au lac Rémi, au début de l'été 2008 et leur état de santé est précaire. La municipalité a donc décidé de participer au programme RSV-lacs. Elle m'a donné la responsabilité d'effectuer le protocole du RSV-lacs avec l'inspecteur. J'ai pris des mesures le 17 juin, 22 juillet et le 25 août. Un riverain du lac de la Mine est venu avec nous à chacune des mesures pour pouvoir les effectuer dans le futur. Aucun riverain n'est venu prendre les données avec nous au lac Rémi.

Au lac de la Grange, Mme Line Robillard est la nouvelle responsable du RSV-lacs. Puisqu'elle sera responsable de prendre les données l'été prochain, je lui ai expliqué comment effectuer le protocole de prise des échantillons. Je lui ai donné

les coordonnées du *RSV-lacs* et j'ai répondu à toutes ses questions durant le mois d'août par courriel ou par téléphone.

De plus, j'ai discuté avec la plupart des responsables d'associations de lacs pour leur expliquer l'importance de réitérer leur adhésion au programme *RSV-lacs*. Je crois donc avoir réussi mon objectif.

5.6 OBJECTIF 6

Participer aux activités organisées par la municipalité ou les associations de lacs relativement au mandat de protection des lacs et à l'environnement en général.

Une activité est proposée par le plan d'action :

- Voir le calendrier des activités de la municipalité et l'implication dans chacun des évènements (exemple : distribution d'arbres et d'arbustes)

Durant l'été 2008, une distribution d'arbres et une épiluchette de blé d'Inde ont été réalisées avec succès à Amherst.

5.6.1 Distribution d'arbres gratuits

Le vendredi 30 mai ainsi que le samedi 31 mai 2008, une distribution de 3500 arbres gratuits a été effectuée au centre communautaire de Vendée. Malgré une annonce à la population plutôt tardive, cette activité a très bien fonctionné. En plus d'écouler tous les arbres, la municipalité a pu faire la promotion de la santé de ses lacs. Les associations de lacs et la municipalité ont grandement contribué au succès de cette distribution. J'ai, pour ma part, informé les riverains sur la façon de planter correctement ces arbres et je leur ai expliqué les impacts positifs de la revégétalisation. De plus, il a été utile de prendre en note les coordonnées de riverains intéressés à reboiser leur rive, décrite dans la section « visites terrains chez les riverains ». Il serait intéressant que la municipalité investisse pour donner des arbustes aux riverains l'été prochain.

5.6.2 Épluchette de blé d'Inde

Au lac Rond, une épluchette de blé d'Inde a eu lieu au mois d'août chez un propriétaire riverain où une trentaine d'individus se sont rassemblés pour le souper. En faisant la caractérisation de la bande riveraine du lac Rond, j'ai produit une carte indiquant les zones où la rive est dégradée ou partiellement dégradée. Chaque riverain a été approché en lui montrant les résultats de la caractérisation. L'effet fut immédiat : ceux qui avaient des berges perturbées venaient me voir pour comprendre qu'est-ce qu'ils devaient faire pour améliorer l'état de leur rive. Une copie de cette carte se retrouve à la municipalité et chez M. Paquette, responsable de l'association du lac Rond.

J'étais présent aux activités de la municipalité ou des associations de lacs, et je considère que les interventions ont été très bien reçues. Cet objectif me semble donc atteint.

5.7 OBJECTIF 7

Effectuer un suivi du projet pilote de la MRC des Laurentides sur la gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics.

La MRC des Laurentides a débuté un projet pilote de gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics cet été. La municipalité d'Amherst participe à ce projet. Les objectifs de ce projet sont de limiter l'eutrophisation des lacs par l'apport de sédiments des chemins publics, de maintenir une qualité de l'eau du territoire, de protéger les frayères et les habitats aquatiques et finalement, de diminuer les coûts de voirie à long terme. Un secteur sensible comprenant des fossés problématiques a été répertorié au lac Cameron. La municipalité a décidé d'utiliser les techniques de végétalisation des fossés, de l'empierrement et des bassins de sédimentation, afin de corriger les problèmes d'érosion de ce secteur. De la paille a aussi été ajoutée afin d'augmenter l'humidité et ainsi favoriser une végétalisation rapide et efficace des fossés.



Cet objectif n'a été réalisé qu'en partie. En effet, je n'étais pas présent avant le début des travaux pour constater les problèmes reliés aux fossés défectueux. Cependant, plusieurs fossés sont aménagés de façon similaire autour du lac Cameron.

Le manque de temps ne m'a malheureusement pas permis de rassembler les informations pour réaliser un suivi adéquat de ce projet.



6 TABLEAU DES RÉSULTATS

Nom du programme	Période visée
Le Soutien technique 2008 de <i>Bleu Laurentides</i>	Du 21 mai au 25 août 2008

But
L'objectif principal du projet est de susciter un changement de comportements chez les usagers des plans d'eau ainsi que les gestionnaires municipaux et de renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs

Tableau des résultats				
Activités		Extrants/Livrables		Effets/Impacts
Sensibilisation et communication	Visites terrains chez les riverains	Résultats	Évaluation personnelle et recommandations sur l'aménagement de la bande riveraine	Sensibilisation de riverains
	Participation aux assemblées générales annuelles de six associations de lacs		Distribution de documents d'information	Intégration de nouvelles connaissances sur l'environnement des lacs
	Rédaction de cinq articles d'information		Présence de riverains aux activités	Intégration de nouvelles connaissances sur la nouvelle réglementation municipale
	Rédaction d'un plan d'achat d'arbustes par la municipalité		Création d'une nouvelle association au lac de la Mine	Changement de pratique chez les riverains
	Rencontre avec les responsables d'associations de lacs		Possibilité aux riverains de connaître des informations sur le lac et sur leur association	Effet d'entraînement
	Envoi d'une invitation à créer une nouvelle association		Informers les responsables d'associations et les guider	Mobilisation
	Communication entre les différents acteurs au lac de la Mine		Possibilité pour les associations de connaître ce qui se fait dans d'autres associations avec le carnet de santé informatisé	
	Élaboration du carnet de santé du lac informatisé			

Tableau des résultats				
Activités		Extrants/Livrables		Effets/Impacts
		Bénéficiaires	Membres des associations de lac Propriétaires riverains d'Amherst Citoyens d'Amherst	Effet d'enthousiasme Prise de conscience de l'importance d'une association de lac
Caractérisation	Caractérisation du lac de la Grange Caractérisation du lac Rond Explication des calculs à effectuer et présentation de la nomenclature du rapport de la caractérisation des rives du lac Chevreuil et du lac de la Grange	Résultats	Évaluation de la qualité des rives du lac Rond et de la Grange Prise en charge par les riverains du rapport de caractérisation des rives du lac de la Grange et du lac Chevreuil	Meilleure connaissance de la santé du lac, particulièrement de ses rives
		Bénéficiaire	Riverains des associations du lac Rond, de la Grange et Chevreuil Municipalité d'Amherst	Sensibilisation des riverains
Suivi	Effectuer un suivi du projet pilote de la MRC des Laurentides sur la gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics Effectuer le RSV-lacs au lac de la Mine et au lac Rémi	Résultats	Prise de photos des résultats du projet Détermination du niveau trophique du lac Rémi et du lac de la Mine	RSV-lacs prit en charge par des riverains du lac de la Mine
		Bénéficiaire	Municipalité d'Amherst CRE Laurentides MRC des Laurentides Riverains des lacs de la Mine et Rémi	Connaître davantage les caractéristiques des lacs de la Mine et Rémi

Partenaires d'exécution Responsable du projet	Municipalité participante
<p>CRE Laurentides</p> <p>Conseil régional en environnement des Laurentides 298, rue Labelle, bureau 100 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1</p> <p>Téléphone: (450) 565.2987 Télécopie: (450) 565.0346 Courriel: info@crelaurentides.org</p> <p>Mélissa Laniel Chargée de projet du programme <i>Bleu Laurentides</i> melissa.laniel@crelaurentides.org</p>	<p>Municipalité d'Amherst</p> <p>124 ch. Saint-Louis Amherst (Québec) J0T 2L0 C.P. 30</p> <p>Téléphone : (819) 681-3372 Télécopieur : (819) 687-8430</p> <p>Site Internet : municipalite.amherst.qc.ca</p>

7 RECOMMANDATIONS POUR LA MUNICIPALITÉ

7.1 EMBAUCHER UN INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT

Plusieurs localités des Laurentides tentent de préserver la végétation naturelle des rives. Il pourrait être pertinent d'embaucher un inspecteur en environnement qui serait attitré à plusieurs municipalités. Une personne qui appliquerait le nouveau règlement en matière de revégétalisation des rives.

7.2 LAVAGE DE BATEAU

Au cours de mes rencontres avec les riverains, j'ai constaté une préoccupation importante au niveau du lavage des embarcations et de la mise en place de barrières pour les descentes publiques. Je crois qu'il pourrait être avantageux de distribuer un dépliant sur leurs bienfaits.

7.3 TRAVAILLER PAR BASSIN VERSANT

Les actions posées en 2008 ont été axées sur la protection des lacs directement. Il serait maintenant pertinent d'étendre les efforts de protection à l'échelle des bassins versants en entiers en informant les citoyens à ce niveau. Des cartes satellites seront mises à la disposition du public par la MRC des Laurentides à l'automne 2008. L'étendue des bassins versants de chacun des lacs y seront identifiés.

7.4 REVÉGÉTALISER LES RIVES

Au sujet de la revégétalisation des rives, l'agent de liaison du CRE Laurentides fait les recommandations suivantes à la municipalité d'Amherst :

- Clarifier la situation des plages à l'intérieur de la bande riveraine. Le reboisement y est possible et souvent requis, car laisser pousser la végétation ne semble pas constituer une intervention suffisante lorsqu'une revégétalisation complète est visée. De plus, il faudrait identifier les plages naturelles présentes sur le territoire, s'il en existe, afin de mieux les conserver.
- S'assurer d'un suivi sur le terrain pour faire respecter la réglementation. Plusieurs riverains ont mentionné qu'ils abandonneraient leurs efforts si leurs voisins ne se voyaient pas imposer les mêmes contraintes.
- Collaborer avec les associations de lacs pour la distribution des arbustes. Constituer un comité de citoyens pour mettre en place la distribution des arbres et la publicité qui s'y rattache.
- Organiser une journée de l'environnement.

8 RECOMMANDATION POUR L'AGENT(E) DE LIAISON DE L'ÉTÉ 2009

Voici les recommandations pour l'agent(e) de liaison du programme *Bleu Laurentides* à Amherst en 2009, s'il y a lieu :

- Finaliser les rapports de caractérisation des lacs Rond, de la Grange, Chevreuil et Rognon.
- Visiter les derniers riverains qui n'ont pas été sensibilisés au lac Cameron.
- Prioriser la sensibilisation des riverains pour la revégétalisation des rives au lac Sucrierie et au lac Rond. Ces deux lacs possèdent une caractérisation des rives. Il sera facile pour le (la) prochain(e) agent(e) de liaison de viser les rives dégradées et ornementales.
- Sensibiliser tous les riverains du lac Rémi à la revégétalisation des rives. Ce lac est trop petit pour faire une caractérisation au préalable. De plus, 100% des résidents seront fautifs en 2009 puisqu'aucun n'a de bande riveraine adéquate.
- Caractériser les rives du lac Brochet selon le protocole de caractérisation des rives du CRE Laurentides.
- Rencontrer chacun(e) des responsables du suivi du programme *RSV-lacs* de tous les lacs, puisqu'à l'été 2009 il faudra refaire les analyses.

- Travailler avec les associations des lacs qui n'ont pas pu compléter le carnet de santé

9 CONCLUSION

Il fût bien agréable de travailler avec les employés de la municipalité d'Amherst. L'ouverture du maire et de ses conseillers m'a aussi beaucoup aidé dans l'élaboration des projets pour la municipalité. Il ne faudrait pas oublier les responsables d'associations avec qui j'ai fait un petit pas vers la protection des plans d'eau. Que ce soit pour récolter des données, sensibiliser les riverains ou améliorer la communication entre les différents acteurs, chacun a démontré une grande motivation pour m'épauler tout au long de mon mandat.

La plupart des objectifs ont été réussis grâce à la participation de tous. Cette force doit continuer pour les années à venir. Merci de m'avoir fait découvrir cette charmante région qu'est la municipalité d'Amherst et bonne chance pour le futur.

ANNEXE 1

BILAN DES ACTIVITÉS

Tableau des activités réalisées durant l'été 2008 à Amherst

Activités	Nbr de personnes visées ou exemplaires fournis
Distribution d'arbres gratuits du MDDEP, sensibilisation	120
Sensibilisation porte-à-porte	90
Six assemblées générales annuelles d'association	150 à 200
Une assemblée de la FALMA	10
Deux réunions de comité	8
Carnet de santé informatique	7 personnes impliquées
Caractérisation des rives du lac Rond	3
Caractérisation des rives du lac de la Grange	5
Quatre rencontres avec des responsables d'associations de lacs	9
Explication du RSV-lacs	3
Publication de trois articles de sensibilisation dans deux journaux d'associations	200 exemplaires distribués
Suivi du projet pilote de la MRC des Laurentides sur la gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics	indéterminé
Épluchette de blé d'Inde	30
Article dans le bulletin du maire	870 exemplaires distribués aux résidents permanents
Élaboration d'une nouvelle association - Lac de la Mine	7
Plan de distribution de 5000 arbustes à l'été 2009	Indéterminé

ANNEXE 2

Liste des sujets abordés et dépliants distribués lors des visites sur le terrain

Les visites terrains sont un moyen de sensibiliser les riverains sur tous les aspects de la santé du lac. Différents sujets ont été abordés avec eux :

- 1) Le règlement de la MRC des Laurentides sur la revégétalisation
- 2) Les sources de pollutions du lac (Phosphore, sédiments, érosion)
- 3) Les résultats des rapports du Réseau de Surveillance Volontaire des lacs (RSV-lacs) du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)
- 4) Les installations septiques
- 5) Les barrages de castors
- 6) La coupe d'arbres par les castors sur des propriétés privées
- 7) L'habitat des poissons
- 8) La puissance des embarcations à moteurs

Les sujets ont été placés en ordre d'importance. Les deux premiers étaient systématiquement discutés avec le riverain. Dépendamment des riverains, les autres sujets pouvaient prendre une place plus ou moins importante dans le dialogue. Chacune des recommandations effectuées aux riverains allait dans le sens d'une diminution de l'impact de l'humain sur son environnement et de permettre un développement durable pour les générations futures.

Plusieurs dépliants et une pancarte ont été distribués soit :

- 1) « Bande riveraine au travail! » du CRE Laurentides
- 2) « Vivre au bord de l'eau! » de Pêches et Océans Canada
- 3) « L'environnement, une responsabilité collective », du CRE Laurentides
- 4) « La bande riveraine : le bouclier des lacs » du CRE Laurentides
- 5) « Jardiner, une assurance santé pour les lacs » du CRE Laurentides
- 6) La pancarte « Bande riveraine au travail »

Plusieurs exemplaires se retrouvent dans mon dossier à la municipalité. D'autres documents ont été donnés aux riverains :

- A) « Étapes pour réussir une bonne plantation » du CRE Laurentides

- B) La liste des arbres, arbustes et plantes indigènes provenant du règlement de la MRC des Laurentides
- C) « Quelle est votre participation à la santé de votre lac » du CRE Laurentides
- D) Une liste des pépinières de la région des Laurentides